

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 20 novembre 2023 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

23-11-730

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-11-731

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

23-11-732

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
13 NOVEMBRE 2023**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 13 novembre 2023, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville, tenue le 13 novembre 2023 avec la modification suivante :

- Retirer le 2^e paragraphe du dispositif de la résolution numéro 23-11-708.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-11-733

AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 95-48 RELATIF À LA TARIFICATION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS DE LA VILLE

Madame la conseillère Émilie Tessier donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 95-48 visant à remplacer l'annexe « I » du règlement numéro 95 relatif à la tarification des services et des activités de la Ville afin de convenir de la tarification pour les activités culturelles et sportives tenues en 2024 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

23-11-734

LEVÉE DE LA SÉANCE

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire